



Direction Générale Déléguée

Paris, le 19 juillet 2011.

Section syndicale CGT-INRA
Monsieur Jean-Charles VALETTE
Site Agroparc
Domaine Saint Paul
06903 SOPHIA ANTIPOLIS cedex

Monsieur le représentant du personnel, cher collègue,

Dans votre courrier du 1er juillet, vous attirez notre attention sur la situation de l'unité expérimentale Environnement et Agronomie d'Avignon (UE1187) qui a pour tutelle le département Environnement et Agronomie. Ce département a suivi l'activité de l'UEEA dans le cadre de sa politique de rénovation des missions des unités expérimentales. Il a notamment mis en place un Conseil Scientifique de l'Unité qui s'est réuni régulièrement et a été renouvelé en 2009. Les demandes d'équipement faites à la CNUE par l'UEEA ont régulièrement été soutenues par le département, qui a de plus appuyé financièrement en 2009 la demande de renouvellement de son hangar à matériel. Enfin, le département EA a répondu de manière positive aux demandes de recrutement formulées ces dernières années, notamment pour compenser trois départs en retraite. Il s'agit de J. Theodore, AT tractoriste recruté au 1^{er} février 2008, F. Venault, TR chef de culture recruté au 1^{er} septembre 2009, et enfin d'un poste AT en expérimentation qui a été ouvert au concours externe 2011.

Le départ de la directrice de l'unité en juin 2011 (Estelle Esberard), à la suite d'une demande de mobilité, a débouché sur une réflexion avec le département EA, les autres unités du département et le Centre PACA afin de revisiter ses missions. Le constat unanimement partagé a été que l'UE conduisait essentiellement des expérimentations en appui des unités de recherche de proximité, unités EMMAH et PSH en particulier. Il est de plus apparu que les liens entre l'UE et les unités de recherche n'étaient pas suffisamment forts. La décision a donc été prise de transformer l'Unité Expérimentale en Installation Expérimentale de type II, en cohérence avec la typologie des installations expérimentales proposée par l'établissement en 2009.

A la suite du départ effectif de la directrice de l'UE le 1^{er} juillet 2011, Stéphane Ruy, CR1 et directeur adjoint de l'unité EMMAH, a été nommé directeur par interim pour 6 mois. Au 1^{er} janvier 2012 l'UEEA sera transformée en IE rattachée à l'unité EMMAH. Véronique Desfonds, TR au sein de cette unité en coordonnera les activités. Des référents de différentes

Institut National de la Recherche Agronomique

Etablissement public à caractère scientifique et technologique placé sous l'autorité conjointe des ministres chargés de la recherche et de l'agriculture
147 rue de l'Université - 75006 Paris Cedex 12 - Téléphone : 01 42 75 90 00 - Télécopie : 01 47 05 99 66

unités utilisatrices seront nommés pour encadrer techniquement les activités : maraîchage, grande culture, arboriculture. L'IE continuera à exercer ses activités d'expérimentation au profit des unités du centre qui en feront la demande. Il n'y a donc pas de rupture dans le fonctionnement de l'équipe et la transformation en Installation Expérimentale ne remet aucunement en question de la vocation de l'UEEA. Par ailleurs l'intégration au sein d'une entité de plus grande taille simplifiera la gestion et permettra de rapprocher les techniciens de l'UE des équipes de recherche, afin de rompre un certain isolement répondant ainsi aux aspirations du personnel.

Des changements sont donc effectivement prévus mais qui ne remettront pas en cause les missions de cette équipe chargée de l'expérimentation sur le domaine St Paul de Montfavet.

Le devenir de l'équipe UEEA a été discuté en conseil de gestion et en réunion de directeurs d'unité du centre PACA.

Le seul point de discussion en cours concerne le financement de l'activité expérimentale. Le département EA considère que les frais d'expérimentation sont partie intégrantes de l'activité de recherche et doivent donc être financés par les contrats de recherche des unités, au même titre, par exemple, que les activités analytiques. De ce fait le département EA n'accordera plus de soutien récurrent au fonctionnement des UE ou IE, harmonisant ainsi le traitement budgétaire des UE. Il a par contre mis en place dans le cadre de sa politique incitative un appel d'offre « Dispositifs expérimentaux » permettant de soutenir ponctuellement certains dispositifs ou opérations de recherche.

Pour accompagner ce changement dans les modalités de financement, un groupe de travail pluri-unités a été constitué sur le centre PACA afin de définir les règles de fonctionnement et de gouvernance de la future IE, et de mettre en place un plan de financement durable des expérimentations conduites par l'IE.

Je vous propose de vous rapprocher du président de centre, M. Bariteau, de façon à être tenu au courant des résultats produits par ce groupe. Par ailleurs une réunion va être programmée au cours de l'été ou à la rentrée de septembre par M. Bariteau et S. Ruy, de façon à apporter au personnel de l'UE toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de l'évolution du dossier.

En espérant que ces éléments soient de nature à répondre à vos interrogations, je vous prie de croire, cher collègue, dans l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.


Michel EDDI